

Accusé de réception en préfecture  
062-216207241-20241223-D20241218008-DE  
Date de télétransmission : 06/01/2025  
Date de réception préfecture : 06/01/2025

DÉPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS

D2024-12-18-008

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SÉANCE

18/12/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, à la suite de la convocation en date du 12 décembre 2024, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, DENDIEVEL Marjorie, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, MUCCI Marie-Hélène, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, GORAJSKI Nathalie, BEKKOUCHE Fatma, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, BRIKI Miloud, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane

ÉTAIT ABSENTE : DUFOUR Magalie

### ÉTAIENT EXCUSES :

GALAND Nicolas, ZYMNY Alice, KARASIEWICZ Lucie, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David, VANHOUTTE Audrey

### Objet :

Budget principal  
2024 de la ville  
Décision  
Modificative n° 2

Pouvoirs:

GALAND Nicolas à PASQUALINO François  
KARASIEWICZ Lucie à BONNET Didier  
GALAS Laurent à ANDRIES Jean-Claude  
ZYMNY Alice à CUVILLIER Valérie  
VANHOUTTE Audrey à DENDIEVEL Marjorie

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Monsieur PASQUALINO est désigné secrétaire de séance

Conformément à l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

### Intégration des frais d'études :

Le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification et d'aménagement paysager de la résidence des acacias a été signé et la mission de MOE a débuté en 2024, il y a donc lieu d'intégrer les frais d'étude (mandatés au 2031) au 2315.

<i>Section</i>	<i>Chap.</i>	<i>Nature</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant</i>
Investissement / dépenses	041	2315	Immobilisations en cours/installations, matériels et outillages techniques	+ 9 600,00 €
Investissement / recettes	041	2031	Frais d'études	+ 9 600,00 €

Accusé de réception en préfecture  
062-216207241-20241223-D20241218008-DE  
Date de télétransmission : 06/01/2025  
Date de réception préfecture : 06/01/2025  
Amortissement des immobilisations M57 :

En M57, il y a lieu d'amortir les immobilisations au prorata temporis, à compter de leur date d'acquisition. Il faut donc prévoir l'amortissement des biens acquis du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Au 20/11/2024, l'amortissement est de 29 346.25 €. On peut supposer que l'on atteindra 40 000 € au 31/12/2024. Il convient de compléter les crédits alloués aux chapitres d'amortissement :

<i>Section</i>	<i>Chap.</i>	<i>Nature</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant</i>
Fonctionnement / dépenses	042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	+ 31 000,00 €
Fonctionnement / dépenses	011	60612	Énergie - électricité	- 31 000,00 €
Investissement / recettes	040	Compte 28	Amortissement des immobilisations	+ 31 000,00 €
Investissement / recettes	13	1321	Subvention d'équipement non transférable/département	- 31 000,00 €

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré à 24 voix « pour » et 2 abstentions,

Se prononce favorablement sur les opérations indiquées ci-dessus.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 23 décembre 2024

Le Maire,



The image shows a circular official stamp of the Municipality of Rouvrois (Mairie de ROUVROY) with the number 62320. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Valérie Cuvillier'.

Valérie CUVILLIER